

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



COMMUNE DE PORT-LOUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS

Objet : Dispositif petits déjeuners 2025

Délibération N°PLV 24-12-63

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre, le conseil municipal de la commune de Port-Louis, s'est réuni par une convocation en date du 29 décembre 2024. M. Jean Marie HUBERT en sa qualité de Maire assure la présidence de la séance.

24 élus étaient présents :

M. HUBERT Jean-Marie	Mme FOUCAN-BARBE Christelle	M. GUSTAVE Anselme
Mme RAMASSAMY épouse SINNAN-RAGAVA Jany	M. CERCI Bernard	Mme COLLETIN Marie-Louise
M. MAZEPPA Max	Mme MAYEKO Gina	M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
Mme ROQUES Yvelise <i>Absente procuration donnée</i>	M. Dimitri BOUDHOU	Mme DERBY épouse VALA Franciane <i>Absente procuration donnée</i>
M. MOUNSAMY Olivier	Mme BELLOC Catherine	M. SINNAN-RAGAVA Guy
Mme MARCUS épouse GALPIN France-Lise	M. LAUJIN Dominique	Mme CAFRE ép. LOSANGE Lucette
M. ZEMBAMA Rodrigue <i>à partir de 18h14</i>	Mme PERIANAYAGOM Annie- Claude	M. THOMET Olivier
Mme MAYEKO épouse JOAILLE Véronique <i>Absente excusée</i>	ARTHEIN Victor <i>à partir de 17h13</i>	Mme INAMO Tania <i>Absente procuration donnée</i>
M. EDWIGE Charly	Mme MALBOROUGT Reinette <i>à partir de 17h27</i>	M. TOLA Michel <i>à partir de 17h24</i>
Mme MEKEL Alexina <i>Absente procuration donnée</i>	Mme MEKEL Alexina <i>Absente procuration donnée</i>	M. MARIE-CLAIRE Jacques

5 élus étaient absents :

Mme ROQUES Yvelise	Mme DERBY épouse VALA Franciane	Mme MAYEKO épouse JOAILLE Véronique
Mme INAMO Tania	Mme MEKEL Alexina	

4 élus étaient représentés :

- Mme ROQUES Yvelise représentée par M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
- Mme DERBY épouse VALA Franciane représentée par M. Dimitri BOUDHOU
- Mme INAMO Tania représentée par M. TOLA Michel
- Mme MEKEL Alexina représentée par ARTHEIN Victor

Mme Jany SINNAN-RAGAVA donne lecture du rapport du Maire et explique que :

Le haut conseil de la santé publique (HCSP) rappelle dans son avis publié en octobre 2020 que « le petit déjeuner est une prise alimentaire importante chez les enfants, qui doit être encouragée ».

Varié et équilibré, il permet la consommation de produits alimentaires de bonne qualité nutritionnelle, et constitue le premier des 3 repas journaliers recommandés.

Les objectifs de cette distribution de petit-déjeuner dans les écoles du niveau élémentaire sont :

- Lutter contre les inégalités sociales
- Equilibrer les chances de réussite des enfants
- Apprendre aux enfants le bon comportement alimentaire.

Partenaire de l'Education Nationale depuis l'année 2019, la commune de Port-Louis offre gratuitement un petit déjeuner équilibré par semaine à tous les élèves de la maternelle et du primaire.

Ainsi, en 2024 nous avons servi plus de 20 088 petits déjeuners sur les 4 écoles.

Une subvention est versée à la commune par l'Education Nationale. C'est un forfait de 2€ par enfant et par jour, destiné uniquement à l'achat des denrées alimentaires.

Il est proposé que l'opération soit renouvelée pour l'année 2025.

Ainsi,

Vu le Code généra] des collectivités territoriales

Vu le programme national de lutte contre la pauvreté

Considérant la nécessité de l'apprentissage du bon comportement alimentaire aux enfants ;

Le Conseil Municipal, après échanges et débats, et à l'unanimité des présents,

DECIDE :

Article 1 : D'Autoriser Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projet « Opération petit-déjeuner » pour l'année 2025,

Article 2 : D'Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires pour l'application de la présente décision.

Pour Extrait Certifié Conforme
Port-Louis, le 06 décembre 2024



Le Maire,

Jean-Marie HUBERT

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.